

**Amendements relatifs à
la politique publique E**

Amendements du Conseil d'Etat pour la session du Grand Conseil des 12 et 13 décembre 2019
E ENVIRONNEMENT ET ENERGIE

Programme	Nature	Libellé	PROJET DE BUDGET 2020		MOTIFS	TOTAL DES AMENDEMENTS		ETP	PROJET DE BUDGET 2020	
			CHARGES hors 37 et 39	REVENUS hors 47 et 49		CHARGES hors 37 et 39	REVENUS hors 47 et 49		CHARGES hors 37 et 39	REVENUS hors 47 et 49
			90'481'906	54'426'773		1'899'309	-	3.8	92'381'215	54'426'773
E01 Protection de l'environnement	30	Charges de personnel			Afin de pouvoir répondre aux engagements pris par le Conseil d'Etat à l'égard du Conseil fédéral en ce qui concerne l'accélération de la réalisation des projets d'agglomération et de poursuivre la politique publique prioritaire du Conseil d'Etat en matière de préservation de l'environnement (changement climatique, développement durable, énergie renouvelable, etc.), 1.5 ETP sont nécessaires sur le programme E01. Un poste demandé est prévu sur 9 mois. Le budget relatif aux 3 mois supplémentaires devra être rajouté au PB2021.	187'500		1.5		
E01 Protection de l'environnement	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation			Amendement du Conseil d'Etat visant à abandonner l'économie de 24 millions votée par la commission des finances. <i>Cet amendement permet en particulier :</i> <i>Les études en lien avec l'assainissement de la Nappe du Genevois suite à la pollution par les perchlorates.</i> <i>Le déploiement de capteurs air dans le cadre du projet d'amélioration de la connaissance de la qualité de l'air dans les quartiers. Ce projet fait suite à l'initiative IN 169 « de l'air, moins de bruit » et de la modification de la LaLPE</i> <i>La surveillance de la qualité de l'air autour de l'aéroport. Nouveau projet en lien avec la feuille de route 2018-2023 du département du territoire.</i>	384'321				
E02 Energie	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation			Amendement du Conseil d'Etat visant à abandonner l'économie de 24 millions votée par la commission des finances. <i>Cet amendement permet en particulier :</i> <i>Le mandat à la COSEDEC (Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets) pour la tenue d'animations pédagogiques aux classes primaires de 7P-8P sur les thématiques liées à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables. Il s'agit de réaliser 140 animations (+ ou - 15) durant une année scolaire.</i>	115'434				
E03 Gestion des eaux	30	Charges de personnel			1) Un poste supplémentaire d'inspecteur pour les contrôles de conformité des raccordements privés sur les collecteurs publics d'assainissement à 150'000 F est nécessaire. Ces contrôles sont indispensables car l'expérience montre qu'environ 50% des raccordements sont non conformes et sont à l'origine de pollutions des cours d'eau. Ce poste est intégralement reffectué à SIG. Le budget de ce revenu est déjà inscrit dans le PB2020 déposé pour 150'000F. L'impact de la création de ce poste est donc sans impact sur le résultat de l'Etat de Genève. 2) Afin de pouvoir répondre aux engagements pris par le Conseil d'Etat à l'égard du Conseil fédéral en ce qui concerne l'accélération de la réalisation des projets d'agglomération, 0.5 ETP est nécessaire sur le programme E03. Le poste demandé est prévu sur 9 mois. Le budget relatif aux 3 mois supplémentaires devra être rajouté au PB2021.	206'250		1.5		
E03 Gestion des eaux	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation			Amendement du Conseil d'Etat visant à abandonner l'économie de 24 millions votée par la commission des finances. <i>Cet amendement permet en particulier :</i> <i>La réalisation des travaux d'entretien du barrage du Seujet ainsi que de démarrer les travaux de sécurisation contre les crues du site Firmenich-La Plaine.</i>	547'934				



DEMANDE D'AMENDEMENT

Présentée par Les Verts F. Perler, M. Buschbeck

PL 12576 Projet de loi établissant le budget administratif de l'Etat de Genève pour l'exercice 2020

Le présent amendement vise à porter au budget de fonctionnement 2020 une somme supplémentaire de **790'000 francs** pour soutenir sans délai la mise en œuvre du plan biodiversité de notre canton.

Elle se répartit dans les deux montants suivants :

- **150'000.- francs (1,0 ETP)** sur la ligne E04.03 "Espèces, écosystèmes et paysages" (nat. 30)
- **640'000.- francs pour honoraires et mandataires** sur la ligne E04.03 "Espèces, écosystèmes et paysages" (nat. 31)

Le poste proposé sera affecté à la nécessaire coordination du Plan biodiversité au sein de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN), garant du suivi de la mise en œuvre du Plan Biodiversité. Les premières tâches prioritaires seront de :

- préparer le démarrage du plan biodiversité en 2020
- démarrer la mise en œuvre dès la validation du plan, 2ème semestre 2020
- officier comme référent pour toutes les entités concernées par les mesures à mener
- assurer la liaison notamment avec le Plan Climat Cantonal et le Service cantonal du développement durable (SCDD)

Le montant alloués aux frais d'honoraires et de mandat servira par ailleurs au lancement des mesures prioritaires urgentes qu'il est proposé de démarrer sans délai pour garantir une mise en œuvre maximale en vue de résultats pour la fin de la législature, notamment pour préserver et développer la trame noire, intégrer l'arbre dans la planification du sol et du sous-sol pour une arborisation durable de qualité, optimiser la biodiversité dans les zones d'habitat ou encore soutenir les communes genevoises.

Motifs :

L'urgence climatique votée à la quasi-unanimité de notre Conseil nécessite des mesures ambitieuses et déterminées dans les différents secteurs.

Comme le prouve de multiples études, le maintien et la promotion de la biodiversité est un enjeu essentiel dans le cadre de la transition écologique.

Un "plan d'action biodiversité" est en cours de finalisation actuellement au sein des services de l'administration cantonale, en collaboration avec les organisations intéressées, qui pourra être présenté début 2020.

Le plan fera suite à la Stratégie Biodiversité Genève (SBG-2030) adoptée en 2018 sur la base de la loi sur la Biodiversité.

Amendements du Conseil d'Etat pour la session du Grand Conseil des 12 et 13 décembre 2019
E ENVIRONNEMENT ET ENERGIE

Programme	Nature	Libellé	PROJET DE BUDGET 2020		MOTIFS	TOTAL DES AMENDEMENTS		ETP	PROJET DE BUDGET 2020	
			CHARGES hors 37 et 39	REVENUS hors 47 et 49		CHARGES hors 37 et 39	REVENUS hors 47 et 49		CHARGES hors 37 et 39	REVENUS hors 47 et 49
			90'481'906	54'426'773		1'899'309	-	3.8	92'381'215	54'426'773
E04 Agriculture et nature	30	Charges de personnel			Afin de pouvoir répondre aux engagements pris par le Conseil d'Etat à l'égard du Conseil fédéral en ce qui concerne l'accélération de la réalisation des projets d'agglomération, 0,8 ETP est nécessaire sur le programme E04. Le poste demandé est prévu sur 9 mois. Le budget relatif aux 3 mois supplémentaires devra être rajouté au PB2021.	90'000		0,8		
E04 Agriculture et nature	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation			Amendement du Conseil d'Etat visant à abandonner l'économie de 24 millions votée par la commission des finances. <i>Cet amendement permet en particulier :</i> Les actions de communication, dont l'insuffisance a été relevée dans le cadre de l'étude sur la stratégie agricole 2030. Elles se feront en complément de la communication de l'OPAGE et de MIA-Terre et permet de répondre aux besoins avérés d'information sur la question des produits phytosanitaires et celle des problèmes structurels que rencontre aujourd'hui l'agriculture. Les études de faisabilité liées aux projets d'agglomération (PA) 2 et 3. Ce besoin coordonné et validé en DELTA vise à accélérer la mise en œuvre des projets (5 à 8 projets) qui sont pour partie cofinancés par la Confédération. La stratégie biodiversité Genève 2030 au travers des mandats destinés à maintenir les connaissances de la biodiversité du canton qui permettent la mise en œuvre de la stratégie approuvée par le CE et du plan d'actions de la Biodiversité (qualité de l'air, lutte contre les îlots de chaleur, conservation des insectes pour maintenir la pollinisation etc.)	367'870				